



**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 MAI 2019**

**Présents :** MM. Alexandra Ardiet, Christophe Demesmay, Eliane Poulnot, Isabelle Rebillot, Thérèse Robert, Gérard Thomas

**Procurations :** de M. Edouard Euvrard à Mme Isabelle Rebillot, de Mme Céline Hirchi à Mme Eliane Poulnot, de Mme Isabelle Hocquemiller à Mme Alexandra Ardiet, de M. Didier Salins à M. Christophe Demesmay et de Mme Sandrine Sigonney à Mme Thérèse Robert

**Secrétaire de séance :** Mme Isabelle Rebillot

\*\*\*\*\*

Le Conseil municipal approuve unanimement le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2019.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1- Investissement forestier – demande de subventions**

Dans le cadre du plan d'aménagement de la forêt communale, une piste sera réaménagée sur les parcelles 20, 25 et 36 dans le courant de l'année 2020. La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'Office National des Forêts qui a estimé le montant des travaux à 39 809.00 € HT. Une subvention, d'un montant de 15 923.60 € (40 % de la dépense), est sollicitée auprès de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

#### **2- Peinture intérieure de la salle polyvalente**

Dans la continuité des travaux de réfection thermique et du changement de la chaudière de la salle polyvalente, le Conseil municipal décide de faire appel à la société Neveu Frères de Nancray afin de repeindre l'intérieur du bâtiment. La prestation s'élève à 14 322.00 € HT (17 186.40 € TTC). Cette prestation sera réalisée sur l'exercice budgétaire 2019.

#### **3- Décisions budgétaires modificatives sur le budget communal**

En raison de la reprise de la compétence assainissement par le Grand Besançon en 2018 et de la clôture du budget correspondant dans notre collectivité, les résultats ont fait l'objet d'un transfert sur le budget communal de la même année, sans aucun jeu d'écriture comptable (système des reports budgétaires qui ne donne lieu à l'émission d'aucun mandat de dépense et d'aucun titre de recette). Ce mode de fonctionnement nécessite cette année, pour une reprise globale des excédents et des déficits antérieurs, une addition exceptionnelle des résultats des deux budgets (budget principal et budget assainissement dissout) afin que l'ensemble puisse être reporté sur le budget primitif 2019, ce qui a toutefois fait l'objet d'une omission partielle (oubli de la prise en compte du résultat d'assainissement).

Les reports cumulés (compte-tenu des résultats de l'assainissement) présentent en effet un excédent réel de fonctionnement de 55 407.30 € (au lieu de 8 197.88 € tel que mentionné sur le précédent compte-rendu), ce qui ajoute un suréquilibre budgétaire de 47 209.42 € à celui initialement prévu (soit un suréquilibre réel de fonctionnement de 47 325.28 €).

Deux autres décisions modificatives sont prises à la demande du Trésor Public pour basculer des dépenses

prévisionnelles d'un compte à l'autre afin de rendre plus précises certaines imputations comptables. Ces changements d'articles n'ont aucun impact sur l'équilibre budgétaire qui reste identique.

#### **4- Subventions aux associations**

Une première aide financière d'un montant de 352 € est attribuée à l'association des Galopins de Gennes, une seconde de 312 € au Foyer Socio-Educatif du collège de Saône et une troisième de 35 € à l'association Rézosaône.

#### **5- Contrat P@C du Département**

Dans le cadre de son projet stratégique P@C 25 (construire, aménager, préserver), de Département du Doubs a décidé de faire évoluer les modalités de son soutien financier en faveur des projets locaux. Pour le mettre en application, il propose la signature, avec le bloc communal, d'un contrat qui couvrira l'ensemble du territoire du Grand Besançon, pour une durée de quatre ans. Eu égard aux modalités de ce contrat et de l'intérêt qu'il est susceptible de fournir à la Commune, le Conseil municipal le valide unanimement.

#### **6- Ratios d'avancement de grade et modification du tableau des emplois communaux**

Dans le cadre d'une évolution de carrière liée à la fois à l'ancienneté et aux services rendus, le grade d'adjoint territorial d'animation occupé par Madame Vienny sera transformé en grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

#### **7- Financement d'une barrière de voirie par la société R.T.E. (Réseau de Transport d'Electricité)**

Afin d'empêcher la circulation des voitures sur la route qui donne accès au poste de transformation électrique depuis notre village, une convention est signée entre la Commune et la société R.T.E. afin que cette dernière prenne en charge le coût d'achat de la barrière qui sera très prochainement installée à la limite Saône / Gennes.

\*\*\*\*\*

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- **Etat Civil**

Le 5 mai, décès à Besançon de Madame Marie Boiston, à l'âge de 60 ans. Nous tenons à adresser nos sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux proches de la défunte.

- **Urbanisme : dossiers acceptés**

- Le 12 avril : déclaration préalable numéro 025.267.19.C0004 – abri de jardin rue de l'Enclos (parcelle cadastrée section AA 236)  
- Le 6 mai : déclaration préalable numéro 025.267.19.C0005 – modifications de façades et de toiture rue de la Côte de Joux (parcelle cadastrée section AB numéros 53 et 54)

- **Centre aéré d'été : recherche d'animateurs**

La Commune recherche deux animateurs BAFA (un stagiaire et un titulaire) pour l'encadrement du centre de

loisirs qui sera organisé à la salle polyvalente entre le 8 et le 19 juillet prochain (contact : Madame Chloé Vienny : 06 84 84 11 34).

- **Installation de la Fibre**

D'après les informations qui nous parviennent du Grand Besançon, la Fibre sera installée dans notre village durant le deuxième semestre de l'année. Nous n'avons actuellement aucune précision supplémentaire quant au début des travaux.

- **Stockage du bois d'affouage**

Pour l'esthétisme de nos chemins forestiers, nous vous serions reconnaissants d'assurer un bâchage correct des piles de bois et de ne pas abandonner des reliquats de tas qui finissent par pourrir sur place. Nous remercions également les particuliers qui procèdent à des coupes dans les communes voisines de ne pas entreposer leurs tas de bois sur le territoire de Gennes.

\*\*\*\*\*

*La prochaine réunion du Conseil municipal se déroulera le lundi 24 juin 2019 à 20h00.*

## FESTIVAL OUTDOOR : ON VOUS ATTEND !

Et puis pour encore mieux donner à voir et à essayer, le Grand Besançon organise, durant 4 jours, du 13 au 16 juin 2019, son 1<sup>er</sup> Festival Grandes Heures Nature, ouvert à tous :

- Un **salon** pour découvrir les marques, tester les produits et se laisser séduire par les dernières innovations ;
- Un programme événementiel multi-disciplines, adapté à tous, avec 20 **randonnées et défis sportifs** ;
- Un **village d'animations** avec un espace santé pour se laisser convaincre que **l'activité physique est un axe important pour prendre soin de soi**
- Des espaces de **tests et d'initiations** ;
- Des **shows sportifs spectaculaires** : une Highline de 700 m, du summer-ski (ski à roulettes), le spectacle du FISE Xperience (1 des 6 dates en France), des compétitions d'escalade sur blocs...
- Des **conférences thématiques, des concerts...** et bien plus encore !



Pendant ces journées, les 7 **sportifs** de haut niveau du Grand Besançon, territoire sur lequel ils trouvent toutes les qualités de vie et d'entraînement indispensables à leurs performances, seront les « **ambassadeurs** » de Grandes Heures Nature.

### Les tarifs du Festival

	Adulte	Tarif réduit Enfant – 16, étudiants, carte avantage Jeunes, seniors + 65	Familles 2 adultes/2 enfants
1 jour	5	3	10
2 jours	7,5	4	15

Gratuité le vendredi 14 juin. Toutes les animations, initiations, tests, conférences et concerts sont gratuits.

### Évènements sportifs et tarifs d'inscriptions

**Jeudi 13 juin :** XCE (VTT éliminator) : 20 €

**Vendredi 14 juin :** Ekiden (Marathon Trail par équipes de 6) : 72 € et support du challenge inter-entreprises : 100 €

**Samedi 15 :** Gravel : 20 €

Randonnées Pédestres : 52 km (15 €), 24 kms (10 €)

Randonnées Cyclos : 115 kms (20 €) 88 Kms (15 €) ; 38 kms (10 €)

Randonnées VTT : 52 kms (20 €) ; 38 kms (15€) ; 17 kms (10 €)

Nordiques : 24 (10 €) ; 15 kms (8 €)

**Dimanche 16 :** Raids Expériences (multi activités) en équipe de 2 :

Raid aventure 45 kms (45 €/ équipe) ;

Raid découverte 25 kms (25 € / équipe)

Open de Bloc (escalade) : 10 €

Rando Gourmande : 30 €

Ces tarifs sont « valables » jusqu'au 15 avril, date après laquelle le prix augmentera.

L'inscription à l'une ou l'autre de ces manifestations comprend l'entrée sur le Festival. Les « petites » randonnées, qu'elles soient pédestres (6 km), nordiques ou cyclistes (10 et 15 km) sont gratuites mais nécessitent de payer l'entrée au Festival



Plus de renseignements/inscriptions :

[www.grandes-heures-nature.fr](http://www.grandes-heures-nature.fr)

## GRANDES HEURES NATURE DANS LE GRAND BESANCON

Le territoire des 68 communes du Grand Besançon est l'un des plus remarquables de France pour son cadre naturel dans lequel pratiquer toutes les activités outdoor, tant il est adapté aux pratiques sportives et de loisirs, ressourçant pour le corps et l'esprit en privilégiant la communion avec la nature, l'entraide, le dépassement de soi ; des valeurs en adéquation avec l'esprit du Grand Besançon et celui de Grandes Heures Nature...



Ce que notre territoire propose va de la balade familiale aux sports extrêmes, mêlant la quête de l'ailleurs et le retour sur soi, les randonnées, treks, balades urbaines, périples littéraires et trails qui séduisent toujours plus de citadins et de personnes en quête de dépassement.

Aujourd'hui, l'outdoor est plus qu'un mode de vie, c'est une philosophie et un gage d'attractivité et de rayonnement.

### UN TERRITOIRE FAIT POUR PRATIQUER, SE DEPASSER, DECOUVRIR, S'EMERVEILLER

- Une différence altimétrique de 400 m, des reliefs « doux » et praticables par tous...
- 200 km d'itinéraires en modes doux, 1 000 km de sentiers balisés accessibles aux marcheurs, joggeurs et vététistes à la conquête des trésors cachés du territoire.
- Des axes d'itinérance majeurs, comme l'euro vélo route 6 ou la **Via Francigena**.
- Des sentiers d'interprétation permettant de lire le paysage et découvrir les spécificités géologiques, l'histoire ou le patrimoine...
- La ville de Besançon, classée au **patrimoine mondial de l'Unesco** pour ses fortifications Vauban, enserrée par **7 collines** offrant des espaces de pratiques variées.
- Un relief karstique où l'eau a creusé la roche, formant de vastes réseaux qui font le bonheur des amateurs de spéléologie
- Les rives du Doubs, le plan d'eau d'Osselle comme supports d'activités ludiques (canoë, kayak, stand-up paddle, planche à voile...). Un spot internationalement reconnu pour le kayak freestyle : LA « vague » du barrage de la Malate.
- 3 sites de vol libre pour une pratique du parapente offrant une vue sur les sommets du Jura et les points culminants des Alpes.
- Des parois à grimper, notamment les falaises de Montfaucon, où enchaîner les passages équipés et sécurisés. En complément, à l'automne 2019, le Grand Besançon ouvrira une salle d'escalade de niveau international.



Depuis longtemps, des manifestations outdoor portées par des associations ou des clubs animent le Grand Besançon et attirent les amoureux de l'outdoor. Grandes Heures Nature s'appuie sur les porteurs de ces événements et labellise les « incontournables », comme le Trail des Forts, le VTT de la Dame Blanche, la Diagonale du Doubs, le trail solidaire de Montfaucon, la Sapinette ou encore le raid Handi Forts et l'épreuve de Coupe du Monde de Paratriathlon à Osselle, un événement international unique !